

Description

Les orthopédistes conçoivent et confectionnent sur mesure des orthèses (appareils de soutien tels que supports plantaires, corsets orthopédiques, modifications orthopédiques de chaussures spéciales, etc.) et des prothèses (aides techniques destinées à remplacer tout ou partie d'un membre - jambe, main, bras - et à lui restituer au mieux sa fonction et son aspect original). Ils sont en relation régulière avec leurs clients, ce qui leur permet de comprendre leur situation et leur quotidien et ainsi de déterminer le type d'appareillage correspondant le mieux à leurs besoins. Ils vendent également des produits orthopédiques tels que corsets, bas de compression, oreillers médicaux, etc.

Leurs principales activités consistent à :

Conseil à la clientèle

- accueillir les clients, définir avec eux leurs besoins;
- prendre des mesures ou des empreintes, dessiner des esquisses;
- déterminer l'appareillage le plus adéquat (type de moyens auxiliaires, matières, etc.) en fonction des indications du ou de la médecin (généraliste ou orthopédiste), mais aussi selon les attentes et la situation des clients (activités professionnelles, loisirs, etc.);
- expliquer à la clientèle l'utilisation et l'entretien des moyens auxiliaires;
- vendre et adapter si nécessaire des articles orthopédiques de série (attelles, chaises roulantes, etc.) ;

Fabrication d'une orthèse ou d'une prothèse

- dimensionner l'appareillage selon les indications du ou de la médecin et les mesures prises sur le patient ou la patiente, choisir les matériaux appropriés;
- couler, mouler, façonner le plâtre qui servira de moule pour la fabrication des prothèses en résine, à l'aide d'appareils et de machines;
- limer, scier, percer, buriner, riveter, souder, coller, fraiser, cintrer différents matériaux (bois, métal, cuir, matières synthétiques, mousses expansives, résines thermodurcissables) pour la réalisation de l'appareillage orthopédique;
- tester les orthèses et les prothèses sur les patients, les ajuster, effectuer les adaptations nécessaires;
- appliquer les réglementations légales concernant l'hygiène et la sécurité, éliminer les déchets de matériaux selon les prescriptions de la protection de l'environnement;

Suivi et entretien

- transformer les appareils orthopédiques suivant l'évolution du handicap;
- entretenir les orthèses, les prothèses et les moyens auxiliaires (nettoyage, révision, réparation et réglages);
- nettoyer et réviser les machines et les appareils utilisés pour la réalisation de l'appareillage orthopédique.

Environnement de travail

Les orthopédistes sont en contact permanent avec leur clientèle et collaborent avec les médecins, les physiothérapeutes et les ergothérapeutes. Ils travaillent en général de manière indépendante au sein de petites équipes, dans des ateliers artisanaux annexés à des commerces d'articles orthopédiques.

Formation

La formation d'orthopédiste s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un atelier orthopédique;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'EPSIC de Lausanne, dans une classe intercantonale romande;
- cours interentreprises (17 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'orthopédiste.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques sur 4 ans	Leçons
Orthèse	280
Prothèse	140
Ortho - Réha et moyens de réhabilitation	40
Processus de travail, assurance de la qualité	20
Sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement	40
Bases des sciences naturelles	280
Culture générale	480
Gymnastique et sports	160
Total	1440

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Écoute et compréhension d'autrui
- Habileté manuelle
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Bonne représentation spatiale
- Discrétion
- Sens de l'observation
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

Après quelques années de pratique, les orthopédistes peuvent devenir responsables d'exploitation, gérants ou gérantes de succursales, enseignants ou enseignantes pour les cours interentreprises et experts ou expertes d'examen. Les orthopédistes ont également la possibilité de partir travailler pour des institutions humanitaires à l'étranger où, selon les situations, la demande peut être élevée pour ce type de compétences.

CFC délivrés en Suisse romande en 2020:

NE: 1; VD: 1.

Perfectionnement

Les orthopédistes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue proposés par les organisations du monde du travail, par des instituts de formation ou par des fabricants d'appareillages orthopédiques;
- cours de gestion d'entreprise;
- brevet fédéral de spécialiste en technologies de réadaptation, 1 an en emploi, Berne;
- diplôme fédéral d'orthopédiste, formation modulaire, divers lieux de Suisse romande.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant en podologie CFC/Assistante en podologie CFC
- Bottier-orthopédiste CFC/Bottière-orthopédiste CFC
- Cordonnier CFC/Cordonnière CFC

Adresses

Ecole professionnelle EPSIC
Rue de Genève 63
Case postale 5991
1002 Lausanne
Tél.: 021 316 58 58
<http://www.epsic.ch>

Ortho Reha Suisse (ORS)
Secrétariat
Seefeldstrasse 283a
8008 Zurich
Tél.: 044 545 55 85
<http://www.orthorehasuisse.ch>